



Quel recours contre une entreprise malhonnête.

Par **Ispahan82**, le **11/04/2016** à **17:33**

Bonjour, rnJ'ai eu affaire en janvier dernier à une entreprise de serrurerie, l'entreprise **xxxxxxx**, dont le siège social est situé dans le 17e. rnA la suite d'un vol de sac à main, j'ai dû faire changer la serrure de mon appartement dans l'urgence.rn1. La serrure n'a pas été changée à l'identique, ce qui avait pourtant été mentionné sur le devis. rn2. La pièce, un cylindre Hxxxxxxxxxs, m'a été facturée 795 euros, alors qu'elle ne coûte que 77 euros. rn3. L'assurance, la MxxF, a fait expertiser cette facture, -à laquelle s'ajoutaient les frais de pose-, et au terme de cette expertise, une fois que la franchise a été déduite, on m'a proposé un remboursement de 88 euros sur un total de 946 euros ...rn4. J'ai tenté d'entamer un dialogue avec l'avocat de cette société, Benjamin **xxxxx** ; aucune reconnaissance honnête de l'abus, aucune proposition de dédommagement. rnQuels recours me conseillez-vous à présent ? rnMerci. rnClaire **xxxxxxx anonymisation**